Le Chemin des Crouzes - Pavezin n° 3

Voie Pavée (Mairie de Pavezin)

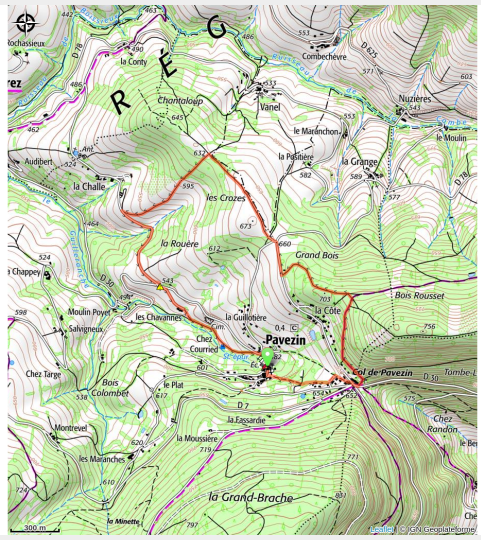

C'est une voie pavée par les romains pour relier les vallées du Gier et du Rhône qui vous conduit jusqu'au Col de Pavezin. Vous poursuivez jusqu'au lieu dit Les Crouzes avant de revenir au village.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h

Longueur : 5.3 km

Dénivelé positif : 188 m

Difficulté : Très facile

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Pavezin - le bourg
Arrivée : Pavezin - le bourg
Balisage : Pédestre communal

Profil altimétrique

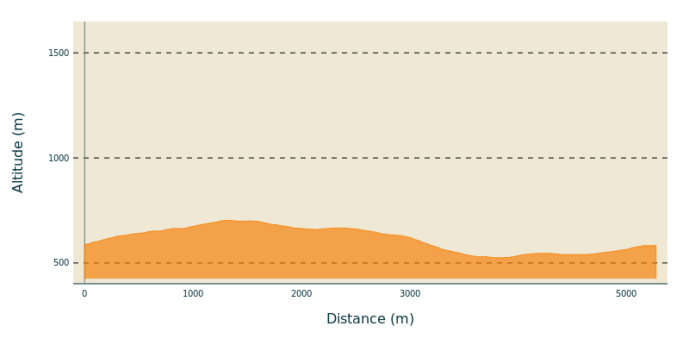

Altitude min 525 m Altitude max 703 m

Passer devant l'église puis prendre le premier chemin goudronné qui au bout de quelques mètres, fait place aux pierres rappelant que cette voie avait été pavée par les romains pour relier les vallées du Gier et du Rhône. Continuer ce chemin qui monte. Au premier croisement (à une centaine de mètres), prendre le chemin ombragé au milieu et ensuite continuer sur cet axe jusqu'aux maisons neuves (type chalet) où vous prenez d'abord à gauche puis à droite.

Vous arrivez au Col de Pavezin, 650 m d'altitude. Par temps clair, vous apercevrez la chaîne des Alpes.

Prendre direction CHUYER le premier chemin sur votre gauche (qui contourne la maison) . Balisage direction Mont ministre.

Quelques mètres plus loin, prendre à gauche le chemin, balisage marron et blanc direction Col de Grenouze.

Ne suivre ce balisage que jusqu'à une petite clairière en haut, au croisement de 4 directions.

Prendre alors à gauche et redescendre en douceur. Au croisement avec la route goudronnée, prendre à droite sur une centaine de mètres. Vous êtes au lieu dit "Les Crouzes".

Au croisement, prendre le chemin entre les deux axes routiers, suivre la ligne de crête, traverser un petit bois de chênes puis prendre le chemin à gauche et descendre jusqu'à la petite route goudronnée que vous prenez à gauche. Vous êtes près du hameau "La Challe".

Vous empruntez alors le circuit N°2. Suivre cette petite route sur environ 1 km, couper la R.D. 30, traverser Les Chavannes, continuer sur le chemin. Au croisement, prendre à gauche et remonter tranquillement sur le village. Vous passez devant une croix en fer forgé dressée sur un socle de pierre. Il s'agirait de la croix du Désert (croix indiquant les limites que les chartreux ne devaient pas dépasser lors de leur promenade hebdomadaire)
En arrivant sur la R.D. 30, observer la croix des chartreux,
puis rejoindre le parking.

⚠ Attention, route à forte circulation, restez prudent.

Sur votre chemin…

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

Quelques recommandations d'usage :

- Consultez la météo avant chaque départ
- Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudent
- Gardez les chiens en laisse
- N'allumez pas de feu
- Remportez vos détritus
- Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.
- Les morsures de tiques peuvent entraîner de graves maladies ; en prévention : porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome grippal, ou si vous êtes une personne à risque.
- Pour les secours, composer le **18 ou le 112.**